

CONFERENCE

Les élus CSE face à la problématique de la transparence salariale

Autour d'un petit déjeuner convivial, venez assister à notre conférence sur :

« La transposition de la directive Européenne sur la transparence salariale ».

La directive européenne n° 2023/970 en date du 10 mai 2023 « visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit » est entrée en application en France le **7 juin 2026**.

A l'occasion de ces conférences Olivier CASTELL, expert en droit du travail et relations sociales, sera présent pour échanger avec les élus sur leurs rôles face aux nouvelles règles juridiques de la transparence salariale.

Car la directive confère des droits propres aux élus CSE !

Et ce n'est peut-être pas fini car le gouvernement envisage le vote d'une loi sur le sujet, s'appuyant sur le contenu de la directive européenne.

Les élus auront-ils accès aux salaires individuels de chaque salarié ? Un nouveau droit d'alerte sera-t-il créé ? Le travail d'un vendeur peut-il être considéré comme de même valeur que celui d'un informaticien en matière de transparence des rémunérations ? Voilà quelques-unes des questions qui seront abordées.

Ces conférences viseront donc à vous éclairer sur un des sujets « chauds » du calendrier social à venir dans toutes les entreprises françaises.

COUPON RÉPONSE

Nom du CSE (Tampon)

Nom et prénom du Secrétaire :

Nom et prénom du Trésorier :

Mail :

Téléphone :

Je (nous) souhaite (souhaitons) participer à la conférence sur **la transparence salariale** sur :

LYON le 17 décembre 26

Merci de bien vouloir indiquer les noms, prénoms et fonction de chaque participant au CSE pour l'établissement des badges (limité à 3 participants par CSE).

Nom(s)	Prénom(s)	Fonction(s)	Mail	Tél
➤				
➤				
➤				

A retourner par mail à :

Christine.berthon@caradyn.fr

Téléphone : 07 60 54 32 90